

Département de l'Ardèche

Arrondissement de Privas

République Française

COMMUNE DE LARNAS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2017

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mille dix-sept et le treize janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 07 janvier 2017, s'est réunie sous la présidence de Marc BOULAY

Sont présents : Marc BOULAY, Bernard CHAZAUT, Aurélie BAUDOIN, Gérard BELLY, Nicolas GUERIN, Audrey COMTE

Excusés : Natacha SIDOBRE, Gilbert MOULIN, Nadia MAROC, Alain LAPORTE.

Secrétaire de séance : Nicolas GUERIN

D2017001 BUDGET PRINCIPAL 2016 / DÉCISION MODIFICATIVE N°4

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6535	Formation	-527.00	
73925	FPIC	527.00	
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
202	Frais réalisat° documents urbanisme	-4 500.00	
2111	Terrains nus	-2 900.00	
21318	Autres bâtiments publics	-2 000.00	
2151	Réseaux de voirie	-72 920.00	
21534	Réseaux d'électrification	-1 973.71	
2313	Constructions	-4 600.00	
2315	Installat°, matériel et outillage	-2 000.00	
27638	Créance Autres établiss. publics	90 893.71	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, cette décision modificative.

Vote:

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
6	6	0	0

Délibération adoptée

D2017002 BUDGET LOTISSEMENT 2016 / DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
7015	Ventes de terrains aménagés		-90 893.71
7133 (042)	Variat° en-cours de production biens		90 893.71
	TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
3555 (040)	Terrains aménagés	90 893.71	
16878	Dettes - Autres organismes, particul		90 893.71
	TOTAL :	90 893.71	90 893.71

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, cette décision modificative.

Vote:

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
6	6	0	0

Délibération adoptée